



AVIS GLOBAL DE LA CAF CONCERNANT LE RAPPORT FINANCIER ANNÉE 2019.

La CAF constate que les acteurs en responsabilité ont fait preuve de rigueur, de sérieux dans la gestion financière et dans la recherche de solutions économiques pérennes pour l'Association.

Bon résultat comptable 2019

Nous constatons 2 années consécutives de résultat comptable positif.

Le résultat positif 2019 est encore cette année garanti par des ventes immobilières (cessions d'actif) mais pas seulement. En effet il faut souligner ici le net redressement du Résultat d'exploitation qui s'améliore de plus d'un million d'euros en 6 ans (il passe de -1400K€ en 2014 à -462K€ en 2019). Cette évolution montre l'efficacité des décisions prises et appliquées collectivement sur le moyen terme même si l'équilibre est à rechercher à 3 ans...

Nos alertes et demandes pour l'avenir :

Il est indispensable et urgent de changer le module économique de calcul de la « contribution » : le Chiffre d'affaires 2020, assiette du calcul de la contribution 2021, sera en net recul, ce qui projette un déficit de ressources qui pourrait déstabiliser le financement des dépenses communes associatives.

Il est nécessaire de réorganiser l'activité « Services Vacances » de l'Association qui atteint un niveau de risque financier inquiétant. Le contexte économique et social lié à la crise sanitaire « covid19 » accélère la réalisation de mauvais résultats des SVN, cependant structurelle. (48 € de déficit par enfant en moyenne en 2019).

Dans la continuité des décisions prises lors de l'AG 2019, il est attendu d'entrer maintenant dans la phase « opérationnelle » du SDI.

Il est indispensable de suivre les dossiers en cours concernant les « biens immobiliers mis en vente » pour les finaliser, afin de garantir un tuilage en douceur de rentrées de trésorerie exceptionnelles vers l'équilibre attendue de l'exploitation.

Il est indispensable de diminuer la Masse salariale et de poursuivre les recherches d'économies d'échelle sur certains postes de charges.

Techniquement, nous proposons d'ajouter un indicateur pour les structures productives ou projets affectés de charges de personnel : Masse salariale / Valeur Ajoutée. Cet indicateur doit être inférieur à 1 voire inférieur à 0.80 dans une situation saine des activités de service.

Il pourrait aussi être instauré un retour périodique automatique des comptes régionaux afin d'apporter conseils et correctifs éventuels en cours d'année budgétaire.

Nous devons être vigilants et à la fois confiants pour l'avenir. Les 6 dernières années montrent que nous savons trouver les chemins et que nous pouvons réussir si nous les suivons ensemble.

Fait le 25/08/2020